

Colloque 'Théories linguistiques et langues subsahariennes'
Université de Paris VIII, 6-8 février 2002

Adjectifs et adverbes dans les langues subsahariennes

Denis CREISSELS

Laboratoire Dynamique Du Langage
CNRS & Université Lumière (Lyon2)
e-mail : denis.creissels@univ-lyon2.fr

Abstract

This paper examines the contribution of Sub-Saharan data to the discussion between two competing approaches to the question of lexical categories. In the type of approach adopted by mainstream generativism, adjectives, adverbs and adpositions are put on a par with nouns and verbs. An alternative approach posits that there are two basic categories, noun and verb, and other categories do not necessarily have properties similar to those of nouns and verbs.

Attention is drawn to the following particularities of most Sub-Saharan languages:

- a very low productivity of the adverbial use of adjectival forms or of forms derived from adjectives;*
- a tendency to use auxiliary verbs in order to express aspecto-modal concepts typically encoded by means of 'adverbs' in European languages;*
- possibilities of expansion of adjectives and adverbs limited to a single word expressing intensity, and consequently the absence of a phrasal category similar to the APs or ADVPs of European languages.*

Résumé

Cet exposé examine la contribution de données subsahariennes à la discussions entre deux façons possibles d'aborder la question des catégories lexicales. Dans le type d'approche généralement adopté en grammaire générative, adjectifs, adverbes et adpositions sont mis sur un même plan que verbes et noms. Une approche alternative consiste à poser qu'il y a deux catégories fondamentales, nom et verbe, et que les autres catégories n'ont pas nécessairement des propriétés comparables à celles des noms et des verbes.

On attire l'attention sur les particularités suivantes, présentées par la plupart des langues subsahariennes :

- productivité très faible de l'usage adverbial de formes adjectivales ou dérivées d'adjectifs ;*

– *tendance à utiliser des verbes auxiliaires pour exprimer des notions aspecto-modales typiquement encodées au moyen d'adverbes' dans les langues européennes ;*

– *possibilités d'expansion des adjectifs et adverbes limitées à un seul mot signifiant l'intensité, et par conséquent absence d'une catégorie syntagmatique semblable aux groupes adjectivaux ou adverbiaux des langues européennes.*

1. Introduction

Les travaux qui depuis un siècle ont fait des propositions théoriques concernant la question des catégories (ou espèces de mots, ou parties du discours) peuvent se répartir en deux grands groupes selon qu'ils considèrent qu'il y a deux catégories fondamentales, nom et verbe, ou qu'ils proposent des systèmes basés sur quatre ou cinq catégories fondamentales, traitant ainsi sur un pied d'égalité avec nom et verbe des notions comme adjectif, adverbe et adposition.

La première position, implicite dans beaucoup de travaux à orientation typologique, a été formalisée avec le maximum de netteté par les grammaires catégorielles. Diverses variantes de la deuxième position ont été explicitement défendues entre autres par Jespersen et par Tesnière, et c'est aussi une variante de cette deuxième position qui est généralement adoptée par les linguistes du courant générativiste chomskyen, avec un système à quatre catégories lexicales : nom, verbe, adjectif et adposition, l'adverbe étant considéré comme une variante positionnelle de l'adjectif. Cette position est notamment justifiée en détail, sur la base de données de l'anglais, dans Radford 1988, et elle est reprise dans Radford 1997, qui la complète par une discussion des catégories fonctionnelles qui ne nous concernera pas directement ici.

Notons tout de suite (car cela aura une incidence sur la suite de cet exposé) que le fait de considérer l'adverbe comme variante positionnelle de l'adjectif implique d'exclure de cette catégorie un certain nombre de formes traditionnellement étiquetées adverbes, et pratiquement de ne retenir comme adverbes que les mots traditionnellement étiquetés 'adverbes de manière'.

L'objectif de cet exposé est d'examiner dans quelle mesure les faits des langues subsahariennes fournissent des arguments à l'appui d'une telle conception du système des catégories lexicales, ou plutôt à l'appui de la conception qui ne retient que nom et verbe comme catégories fondamentales.

Cette question englobe deux problématiques qu'il me paraît important de dissocier et qui seront abordées successivement : la question de la délimitation des catégories sur la base de propriétés morphologiques ou distributionnelles des mots, et la question des propriétés des mots appartenant aux diverses catégories en tant que têtes de constituants.

2. La délimitation des catégories

2.1. La distinction entre noms et verbes

Tous les travaux récents sur la question s'accordent sur le fait que, de toutes les distinctions entre catégories lexicales, la distinction entre nom et verbes est particulièrement robuste, et il semble bien que l'étude approfondie de langues réputées ignorer cette distinction permette de montrer qu'elle n'est jamais totalement absente, même si elle ne se manifeste pas dans tous les aspects du fonctionnement de la langue où nous avons l'habitude qu'elle se manifeste.¹

En ce qui concerne les langues subsahariennes, il faut noter qu'à la suite de Martinet, une partie de la linguistique africaniste française récente a eu tendance à réduire la question de la distinction entre noms et verbes au problème des 'lexèmes verbo-nominaux', c'est-à-dire des unités lexicales qui, sans avoir à subir formellement de dérivation, sont également aptes à fonctionner comme bases nominales ou comme bases verbales. En réalité, il suffit de considérer des langues comme le français ou l'anglais pour se convaincre que l'absence de séparation nette entre lexèmes verbaux et lexèmes nominaux est parfaitement compatible avec un fonctionnement grammatical dominé par la distinction entre noms et verbes.

Une façon plus intéressante de poser le problème, dans le prolongement des réflexions de Launey sur ce qu'il appelle l'omniprédicativité,² consiste à observer la pertinence de la distinction entre noms et verbes dans leur fonctionnement

¹ cf. notamment Lazard 1999.

² cf. Launey 1994.

prédicatif, c'est-à-dire dans des phrases qui assertent que la propriété qu'ils expriment est attribuée à une entité.³

Dans certaines langues, il n'y a rien de commun à ce niveau entre noms et verbes : en français par exemple, les verbes en emploi prédicatif se reconnaissent à une flexion particulière, et les noms ne peuvent avoir d'emploi prédicatif qu'en se combinant à un autre mot (une 'copule') qui présente la flexion caractéristique des verbes. La situation n'est pas fondamentalement différente dans des langues comme le russe ou le hongrois, qui dans certaines conditions permettent au nom de manifester ses propriétés prédicatives en se juxtaposant simplement au constituant qui désigne l'entité à laquelle est attribuée une propriété, mais dans lesquelles le nom ne peut s'attacher directement aucune des marques flexionnelles que présentent les verbes en emploi prédicatif.

Dans d'autres langues (le nahuatl par exemple, ou plus près de nous le turc), le nom en emploi prédicatif admet l'affixation de morphèmes semblables aux marques flexionnelles des verbes (indices de sujet notamment). La plupart du temps (et c'est le cas en nahuatl aussi bien qu'en turc), les affixes prédicatifs du nom ne sont qu'un sous-ensemble de l'ensemble des affixes prédicatifs du verbe, et des copules suppléent au caractère incomplet de la flexion prédicative des noms, mais certaines langues amérindiennes au moins attestent la possibilité d'une flexion prédicative des noms exactement identique à celle des verbes.

De ce point de vue, les langues subsahariennes ne diffèrent pas des langues qui nous sont plus familières : une large majorité des langues subsahariennes ignore totalement la possibilité de marquer l'emploi prédicatif des noms par l'affixation de morphèmes semblables aux marques prédicatives des verbes, et lorsque cette possibilité existe, la flexion prédicative des noms ne représente qu'une toute petite partie de la flexion prédicative de verbes.

Par exemple en tswana (et beaucoup d'autres langues bantoues permettraient de faire des observations semblables), les noms en emploi prédicatif peuvent prendre des indices de sujet préfixés identiques à ceux des verbes, mais ils ne peuvent s'affixer ni les marques de négation, ni les marques de temps-aspect-mode que

³ Le terme de propriété est ici à prendre avec le sens qu'il a en logique, c'est-à-dire qu'il englobe tout ce qui a pour effet de délimiter un sous-ensemble de l'ensemble des entités identifiées dans une situation de référence donnée. De ce point de vue, (*est*) *professeur* ou (*est une*) *table* signifient des propriétés au même titre que *court* ou *épluche des pommes de terre*.

présentent les verbes, et ils doivent se combiner à une copule pour exprimer les significations correspondantes.

2.2. La délimitation d'une catégorie d'adjectifs

2.2.1. Considérations générales

De nombreux travaux dans le prolongement de Dixon (1982) ont montré qu'il est impossible de proposer une définition générale de l'adjectif en termes morphosyntaxiques, mais qu'on peut tout de même dégager de la comparaison des langues du monde une notion d'adjectif en observant que les langues tendent à avoir une classe de mots qui se distingue à la fois (bien que rarement avec une égale netteté, comme on le verra plus loin) de la classe des noms et de celle des verbes, et qui regroupe typiquement les mots exprimant un certain type de propriété.

L'observation cruciale provient des langues qui ont une classe morphosyntaxique de mots comparables aux adjectifs des langues d'Europe par leur façon de se combiner à des noms, mais en nombre très limité. En effet, de telles classes d'adjectifs sont toujours constituées de lexèmes exprimant des caractéristiques physiques graduables et relativement générales que peuvent posséder êtres humains, animaux et objets concrets: *grand / petit, gros / mince, long / court, jeune / vieux, ...* Parmi les langues subsahariennes, un exemple typique, et largement cité dans la littérature, est celui de l'igbo, avec une classe d'adjectifs comportant en tout et pour tout les quatre couples d'antonymes *grand / petit, nouveau / vieux, bon / mauvais* et *clair / sombre*. Autrement dit, les lexèmes qui expriment ce type de propriété (désignés dans ce qui suit comme *lexèmes à vocation adjectivale* – en abrégé *LVA*) tendent à fonctionner comme prototype d'une classe morphosyntaxique d'adjectifs, de même que les classes de noms et de verbes s'organisent autour de prototypes mettant en jeu respectivement les notions de personne humaine et d'événement.

Il a été rappelé ci-dessus que la situation typologiquement banale est celle où noms et verbes se distinguent nettement dans leur fonctionnement prédicatif. Il semble à première vue exister quelques langues où une classe d'adjectifs se distingue avec une égale netteté à la fois de la classe des noms et de celle des verbes. Dans de telles langues, les LVA (ou au moins certains d'entre eux) ont en emploi prédicatif

un comportement bien distinct à la fois de celui des noms et de celui des verbes.
Parmi les langues subsahariennes, on peut citer le bambara – ex. (1).

(1) *bambara*⁴

a. Seku ye sènèkèla ye
Sékou COP.POS cultivateur POSTP
'Sékou est cultivateur'

b. Seku tè sènèkèla ye
Sékou COP.NEG cultivateur POSTP
'Sékou n'est pas cultivateur'

c. Seku bè boli
Sékou I NACC.POS courir
'Sékou court'

d. Seku tè boli
Sékou INACC.NEG courir
'Sékou ne court pas'

e. Seku ka surun
Sékou POS petit
'Sékou est petit' (de petite taille)

f. Seku man surun
Sékou NEG petit
'Sékou n'est pas petit'

g. *Seku bè/tè senekela
*Seku ka/man sènèkèla
*Seku ye/tè boli ye
*Seku ka/man boli
*Seku ye/tè surun ye

⁴ COP = copule, POS = positif, POSTP = postposition, NEG = négatif, INACC = inaccompli.

*Seku bè/tè surun

Mais ceci est exceptionnel, aussi bien à l'échelle des langues subsahariennes qu'à celle des langues du monde, et le fonctionnement prédicatif des LVA est presque toujours semblable (et à la limite identique), soit à celui des verbes, soit à celui des noms. D'ailleurs, même en bambara, il y a de bonnes raisons de considérer que les lexèmes dont le comportement prédicatif est illustré en (5e-f) constituent une sous-classe des verbes plutôt qu'une classe totalement distincte – cf. Creissels (1985), Vydrine (1990).⁵

Les cas de LVA avec un fonctionnement prédicatif assimilable soit à celui des noms, soit à celui des verbes, sont également bien attestés dans les langues du monde, et ils peuvent coexister dans une même langue. Toutes ces situations sont largement illustrées par les langues subsahariennes. Par exemple, parmi les LVA les plus typiques, le baoulé a plusieurs couples de synonymes, sans rapport de dérivation entre eux, dont l'un a tout d'un verbe, alors que l'autre se combine avec une copule pour fonctionner prédicativement – ex. (2).

(2) *baoulé*

a. *LVA ayant toutes les caractéristiques des verbes*

lo 'être chaud'
jo 'être froid'

b. *LVA fonctionnant prédicativement en combinaison avec un verbe copule*

ngle 'chaud'
flɔɔ 'froid'

⁵ Parmi les arguments contre l'identification de cette classe de lexèmes comme une classe d'adjectifs, en dépit du fait qu'elle englobe indéniablement les LVA les plus typiques, il y a notamment le fait que les lexèmes du bambara qui ont le fonctionnement prédicatif définitoire de cette classe de lexèmes ne présentent aucune homogénéité quant à la possibilité de fonctionner (tels quels ou à une forme dérivée) comme modificateurs de noms, certains d'entre eux étant d'ailleurs totalement inaptes à fonctionner comme modificateurs de noms autrement que par le biais d'une relativisation.

2.2.2. LVA dont le fonctionnement prédicatif est semblable ou identique à celui des verbes

Dans les cas de LVA que leur comportement prédicatif assimile aux verbes, il convient d'examiner si d'autres aspects de leur comportement les distinguent des verbes prototypiques ou non, notamment en ce qui concerne la possibilité de les utiliser comme modificateurs de noms.

De manière générale, la relativisation permet de construire logiquement des propriétés en manipulant les constructions verbales : dans *Je vais te montrer [le garçon dont Marie nous a parlé]*, la relative signifie que le référent du constituant nominal entre crochets a la propriété λx [*Marie nous a parlé de x*]. Il est donc toujours *a priori* possible qu'un LVA ayant un fonctionnement prédicatif de verbe fournisse des modificateurs de nom au moyen du même mécanisme de relativisation que les verbes les plus typiques.

Dans certaines langues où les LVA tendent à avoir le fonctionnement prédicatif des verbes, le recours à un mécanisme général de relativisation, ou bien à un mécanisme général de dérivation de participes (ce qui fonctionnellement revient au même) est effectivement la seule possibilité de construire le modificateur de nom correspondant, ce qui rend extrêmement problématique la reconnaissance même d'une catégorie d'adjectifs.

Parmi les langues subsahariennes, on peut citer le kposo, où les modificateurs de nom les plus typiquement adjectivaux du point de vue typologique s'obtiennent à partir de lexèmes verbaux par une dérivation (préfixation d'une syllabe dont la consonne copie la consonne initiale du lexème et dont la voyelle s'harmonise à la première voyelle du lexème) qui de manière générale donne l'équivalent des participes passés du français : les modificateurs de nom cités en (3a) (qui correspondent à des adjectifs non dérivés du français) dérivent de verbe exactement comme ceux cités en (3b).

(3) *kposo*

a. vōvēè	'rouge'	<	vēè	'être rouge'
lóló	'noir'	<	ló	'être noir'
fūflē	'blanc'	<	flē	'être blanc'

sùsì	‘gros’	<	sì	‘être gros’
búbî	‘mauvais’	<	bî	‘être mauvais’
lūlōuḡō	‘profond’	<	lōuḡō	‘être profond’

b. mòmè	‘germé’	<	mè	‘germer’
búbá	‘arrivé’	<	bá	‘arriver’
búbò	‘détéré’	<	bò	‘déterrer’
lūlē	‘refusé’	<	lē	‘refuser’
múmá	‘blessé’	<	má	‘blesser’
mòmù	‘vu’	<	mù	‘voir’

Dans d’autres langues où les LVA tendent aussi à avoir le fonctionnement prédicatif des verbes, ils se distinguent néanmoins dans leur emploi comme modifieurs de noms.

Ainsi en wolof, l’équivalent de *beau/belle* en tant que modifieur de nom est *C-u rafet* (*C-* étant une marque de classe nominale) – ex. (4a), et le comportement prédicatif de *rafet* est celui d’un lexème typiquement verbal comme *dem* ‘partir’ et non pas celui d’un lexème typiquement nominal comme *jigéen* ‘femme’ – ex. (4b) à (4f). Mais au niveau des modifieurs du nom, même si ce n’est pas immédiatement évident, il y a une différence entre les équivalents wolofs de *la belle femme* et *la femme qui est partie* – ex. (4g) et (4h) :

- dans *C-u rafet* ‘beau/belle’, *C-u* est un pur joncteur : la voyelle *-u* est invariable, et le défini s’exprime en ajoutant l’article défini *C-i* ;

- dans *C-u/i/a dem* ‘qui est parti(e)’, les variations de la voyelle du joncteur expriment le degré de spécification du référent (*u* ‘générique’ / *i* ‘défini proche’ / *a* ‘défini éloigné’), et il serait incorrect d’ajouter l’article défini.

Donc, tout en étant un lexème verbal (puisque’il fonctionne prédicativement comme *dem* ‘partir’), *rafet* est un verbe d’un type particulier, car on peut en dériver un qualificatif par un mécanisme qui vaut seulement pour un nombre limité de verbes wolof.

(4) *wolof*⁶

- a. *jigéen j-u rafet*
femme C-U être + beau
'une belle femme'
- b. *dafa dem*
FOCV.3S partir
'Elle est partie'
- c. *dafa rafet*
FOCV.3S être + beau
'Elle est belle'
- d. *jigéen la*
femme c'est
'C'est une femme'
- f. **rafet la*
**dem la*
**dafa jigéen*
- g. *jigéen j-u rafet j-i*
femme C-U être + beau C-DEF
'la belle femme'
- h. *jigéen j-i dem*
femme C-DEF partir
'la femme qui est partie'

De même en songhay, les LVA les plus typiques sont fondamentalement traités comme verbes, mais ils se distinguent dans la formation de modifieurs de nom à valeur qualificative : la majorité des verbes songhay ont un participe en *-anta* – ex. (5a), mais un petit groupe de verbes (une trentaine environ), typologiquement reconnaissables comme LVA typiques, ne prennent pas ce suffixe, et s'emploient

⁶ C = marque de classe nominale, FOCV.3S = forme de troisième personne du singulier d'un morphème de conjugaison qui signifie la focalisation du verbe, DEF = défini

comme modificateurs de nom, soit en gardant la forme qu'ils ont en tant que verbes – ex. (5b), soit en prenant une terminaison *-a* – ex. (5c).

(5) *songhay*

a.	dumbu	'sculpter'	→	dumb-anta	'sculpté'
	ben	'se terminer'	→	ben-anta	'terminé'
	hasara	'(s)'abîmer'	→	hasar-anta	'abîmé'
b.	beeri	'être grand'	→	beeri	'grand'
	koonu	'être vide'	→	koonu	'vide'
c.	kan	'être doux'	→	kaan-a	'doux'
	žiibi	'être sale'	→	žiib-a	'sale'
	buuney	'être maigre'	→	buun-a	'maigre'

2.2.3. LVA dont le fonctionnement prédicatif est semblable ou identique à celui des noms

Lorsque le comportement prédicatif des LVA les apparente aux noms, la question est de trouver des critères morphologiques ou distributionnels permettant réellement d'établir une catégorie d'adjectifs distincte de celle des noms.

Le cas le plus simple serait celui où les adjectifs auraient une flexion mettant en jeu des distinctions absentes de la morphologie nominale, mais il s'agit de manière générale d'un cas tout à fait exceptionnel, et qui à ma connaissance n'est pas attesté dans les langues subsahariennes.⁷

⁷ Les grammaires traditionnelles des langues d'Europe où le degré de comparaison peut s'exprimer par des morphèmes liés (suffixes de comparatif et de superlatif) suggèrent que l'expression du degré distingue la flexion adjectivale de la flexion nominale. Ceci semble cohérent, car la notion de degré figure dans le prototype sémantique de l'adjectif. Mais à y regarder de près, même dans les langues d'Europe sur lesquelles se sont basés les grammairiens traditionnels pour élaborer la notion d'adjectif, il est douteux que la distinction de degré puisse vraiment servir de critère morphologique pour distinguer les adjectifs des autres types de mots, car ce critère exclurait de la classe des adjectifs beaucoup de mots traditionnellement reconnus comme tels et qui se combinent avec les noms qu'ils

Parmi les langues subsahariennes où les LVA les plus typiques ont un fonctionnement prédicatif semblable à celui des noms, c'est seulement dans les langues à système différencié de genres (ou de 'classes nominales') qu'on peut opérer sans difficulté une distinction entre adjectifs et noms sur une base morphologique ; par exemple dans les langues bantoues, les adjectifs présentent comme les noms des préfixes de classe (ou si on préfère, de genre-nombre), mais on peut généralement délimiter une classe d'adjectifs par les deux critères suivants :

- les autres modificateurs du nom ont dans certaines classes des marques spéciales, alors que les adjectifs ont pratiquement les mêmes marques de classe que les noms ;
- les noms ne peuvent varier en classe que de manière limitée, alors qu'il n'y a pas de limitations aux possibilités de variation en classe des adjectifs – ex. (6).

(6) *tswana*

	-sele 'autre'	-sesane 'mince'
cl.1	o-sele	mo-sesane
cl.2	ba-sele	ba-sesane
cl.3	o-sele	mo-sesane
cl.4	e-sele	me-sesane
cl.5	le-sele	le-sesane
cl.6	a-sele	ma-sesane
cl.7	se-sele	se-sesane
cl.8-10	di-sele	di-sesane
cl.9	e-sele	tshesane
cl.11	lo-sele	lo-sesane
cl.14	bo-sele	bo-sesane
cl.15-17	go-sele	go-sesane

qualifient de la même façon que les adjectifs ayant la distinction de degré. En outre, en dehors de l'Europe, il est rare de rencontrer des formes ou constructions spéciales de comparatif / superlatif, et ceci vaut notamment pour les langues africaines : généralement, les constructions qui expriment ces notions ne sont pas spécialisées dans cette fonction et ne comportent aucune forme spéciale, et ce que le français exprime par une phrase comme *L'éléphant est plus grand que la vache* se dit littéralement *L'éléphant est grand à côté de la vache*, *L'éléphant est grand au point de dépasser la vache* ou *L'éléphant dépasse la vache en taille*.

	-sadi ‘femme’	-phane ‘arbre <i>mophane</i> ’
cl.1	mo-sadi ‘femme’	–
cl.2	ba-sadi ‘femmes’	–
cl.3	–	mo-phane ‘arbre <i>mophane</i> ’
cl.4	–	me-phane ‘arbres <i>mophane</i> ’
cl.5	–	–
cl.6	–	ma-phane ‘groupe d’arbres <i>mophane</i> ’
cl.7	se-sadi ‘comportement de femme’	–
cl.8-10	–	di-phane ‘chenilles qui vivent dans l’arbre <i>mophane</i> ’
cl.9	tshadi ‘grande quantité de femmes’	phane ‘chenille qui vit dans l’arbre <i>mophane</i> ’
cl.11	–	lo-phane ‘groupe d’arbres <i>mophane</i> ’
cl.14	bo-sadi ‘féminité’	–
cl.15-17	–	–

Mais dans beaucoup de langues subsahariennes où les LVA les plus typiques ne sont pas des verbes, il n’y a pas de critère morphologique qui permette de les distinguer aussi facilement des noms, et on en est réduit à invoquer des critères distributionnels qui vont poser exactement le même type de problèmes d’interprétation qu’en français par exemple : on peut bien sûr poser qu’en principe, les adjectifs participent à la construction du constituant nominal en fonction de modifieur, alors que les noms sont exclus de cette fonction, mais parmi les mots qui peuvent entrer dans des syntagmes *qualifié + qualifiant*, il s’avère difficile de séparer nettement ceux qui fonctionnent normalement comme tête d’un groupe nominal (et apparaissent seulement accidentellement comme modifieurs) de ceux qui fonctionnent normalement comme modifieurs (et apparaissent seulement accidentellement comme tête).

Dans les langues où les LVA les plus typiques ne sont pas des verbes, les tests distributionnels susceptibles de distinguer les adjectifs des noms ne marchent vraiment que dans les langues qui ont un ensemble de LVA aptes à s’utiliser tels quels comme modifieurs de noms mais devant subir une dérivation ou adjonction, quel que soit le contexte discursif, pour former une expression nominale en s’associant directement à un déterminant (cf. par exemple en anglais, le fonctionnement de *one*). Mais ces tests posent problème dès lors que la

2.3. La délimitation d'une catégorie d'adverbes

Comme il y a été fait allusion dès l'introduction, quand on parle d'une catégorie adverbe, il faut préciser si on donne à ce terme l'extension que lui donnent les grammaires traditionnelles, où si on le restreint aux traditionnels 'adverbes de manière', ce qui est implicite dans les théories qui considèrent qu'adjectifs et adverbes constituent une seule catégorie.

On peut en effet voir facilement que dans les descriptions traditionnelles des langues d'Europe, on trouve sous l'étiquette 'adverbe' au moins trois groupes d'unités qu'il semble vain de vouloir réunir en une même catégorie :

(a) un certain nombre de mots, comme *ici* ou *hier*, dont les propriétés distributionnelles sont nettement de type nominal (même s'ils n'ont pas toutes les propriétés distributionnelles des noms les plus typiques), et qui gagneraient certainement à être considérés comme membres marginaux de la catégorie des noms plutôt que d'être rangés dans une autre catégorie comportant par ailleurs des mots qui ont des propriétés distributionnelles totalement différentes ;

(b) un ensemble relativement cohérent, à la fois morphologiquement et distributionnellement, auquel appartiennent en gros les 'adverbes de manière' de la grammaire traditionnelle ;

(c) un ensemble très hétéroclite de mots qui, ou bien devraient manifestement être rangés dans une autre catégorie (par exemple, pas mal d'adverbes des grammaires traditionnelles du français peuvent être considérés comme variantes contextuelles de prépositions, d'autres ont un fonctionnement de connecteurs discursifs, etc.), ou bien ont des propriétés tellement particulières qu'on peut se demander à la limite quel intérêt il y a à vouloir à tout prix les regrouper en catégories.

En ce qui concerne le point (a), en règle générale les 'adverbes' de ce type ont dans les langues subsahariennes un fonctionnement syntaxique dont la nature fondamentalement nominale est encore plus nette que dans les langues européennes (par exemple, il est banal dans les langues subsahariennes que les mots signifiant 'ici' ou 'hier' puissent s'employer comme sujet ou objet beaucoup plus librement que dans une langue européenne) ; d'ailleurs, pas mal de descripteurs de langues subsahariennes, conscients du problème, ont recours à diverses solutions terminologiques pour éviter de désigner ces mots simplement comme adverbes.

En ce qui concerne le point (c), on notera que l'inventaire de tels mots est généralement beaucoup plus réduit dans les langues subsahariennes que dans les langues européennes, l'explication étant que beaucoup de notions (notamment aspecto-modales) que les langues européennes tendent à exprimer en ajoutant au verbe un 'adverbe' s'expriment souvent dans les langues subsahariennes au moyen de formes verbales complexes dans lesquelles la signification en question est exprimée par l'auxiliaire – ex. (9).

(9) *tswana*⁸

a. O-ane a-rekisa kgomo go-bona madi
SC1-AUX SC1-vendre 9vache INF-voir 6argent
 'Parfois il vend une vache pour se procurer de l'argent'

b. Ga-o-(n)ke o-re-etela
NEG-S2S-AUX S2S-O1P-visiter
 'Tu ne viens jamais nous voir'

c. N-kile ka-etela ko Aforika Borwa
S1S-AUX S1S.CONNS-visiter PREP 1Afrique 14sud
 'J'ai déjà été une fois en Afrique du Sud'

d. Ga-ke-bolo go-etela malome
NEG-S1S-AUX INF-visiter 1oncle.P1S
 'Je n'ai pas été voir mon oncle depuis longtemps'

e. Kgomo ga-e-ise e-swe
 9vache NEG-SC9-AUX SC9-mourir
 'La vache n'est pas encore morte'

⁸ AUX = auxiliaire, CONS = consécutif, GEN = génitif, INF = infinitif, LOC = locatif, NEG : marque de négation, O1P = objet de 1ère personne du pluriel, PERS = persistif, PREP = préposition, PRO = pronom P1S = possessif de première personne du singulier SCX = sujet de classe X, S1S = sujet de 1ère personne du singulier, S2S = sujet de 2ème personne du singulier ; un chiffre devant une forme nominale indique la classe à laquelle appartient cette forme ; à noter enfin que seuls les auxiliaires dont l'étymologie n'est plus reconnaissable ont été glosés AUX, pour les autres, la glose fait apparaître la signification qu'ils ont en tant que verbe lexical.

- f. Re-atisa go-ya kerekeng
 s1P-augmenter INF-aller 9église.LOC
 ‘Nous allons souvent à l’église’
- g. Noko e-ratile go-tswana le-setlhong
 9porc + épïc sc9-aimer INF-ressembler avec-7hérisson
 ‘Le porc-épic est presque semblable au hérisson’
- h. Tshimo e e-boile ya-lengwa
 9champ 9DEM sc9-repartir sc9.CONNS-cultiver.PSF
 ‘Ce champ a été à nouveau cultivé’
- i. Ke-sa-ntse ke-lema tshimo e
 s1S-PERS-s’installer s1S-cultiver 9champ 9DEM
 ‘Je suis encore en train de cultiver ce champ’
- j. O-setse a-bua
 sc1-rester sc1-parler
 ‘Il parle déjà’
- k. Re-ne ra-tshogana re-utlwa lentswe la-gagwe
 s1P-AUX s1P.CONNS-craindre s1P-entendre 5voix 5GEN-1lui
 ‘Soudain nous entendîmes sa voix’

En ce qui concerne enfin le point (b), il est remarquable que généralement, les langues subsahariennes ne connaissent que de manière très limitée l’utilisation adverbiale de formes adjectivales ou morphologiquement dérivées d’adjectifs.

Par exemple, le bambara a en tout et pour tout quatre mots comparables à nos adverbes de manière, obtenus en combinant un lexème adjectival à un préfixe *ko-* probablement à rapprocher du nom *ko* ‘chose (abstraite), affaire’. Il existe ainsi *ko-nyuman* ‘bien’, formé à partir de *nyuman* ‘beau, bon’ < *nyi* ‘être beau ou bon’, mais il est tout à fait impossible d’exprimer par exemple ‘rapidement’ en formant sur le même modèle **ko-tèli(man)* sur la base de *tèli* ‘être rapide’; là où le français utilise l’adverbe *rapidement*, on peut selon la signification précise trouver en bambara *joona*, dans la signification exacte est ‘(bien)tôt’, et qui ne correspond à aucun adjectif ou

verbe qualificatif ; pour le reste, on aura des formulations comme *A dushò ka tèli* littéralement ‘Sa colère est rapide’ pour ‘Il se fâche rapidement’, ou *A da ka tèli* littéralement ‘Sa bouche est rapide’ pour ‘Il parle rapidement’.

Les stratégies qui permettent ainsi d’exprimer la qualification d’un procès malgré le caractère très peu productif de l’utilisation adverbiale de formes adjectivales ou dérivées d’adjectifs sont variées, et utilisées de façon variable par les langues individuelles, mais de manière générale elles aboutissent à une expression de la qualification du procès au moyen de constructions qui le plus souvent ne font intervenir que des formes nominales ou verbales, et non pas ce que l’on pourrait analyser comme un emploi adverbial des adjectifs. Par exemple en tswana, la façon de loin la plus productive d’exprimer la qualification du procès consiste à prendre un nom abstrait signifiant la manière (le plus souvent de classe 14) et à le combiner à la préposition instrumentale *ka*. Par exemple ‘lentement’ se rend par *ka bonya* litt. ‘avec lenteur’, ‘tristement’ se rend par *ka bohutsana* ‘avec tristesse’, etc.

Mais on ne peut pas aborder la question des adverbes de manière dans les langues subsahariennes sans évoquer la question des idéophones. Contrairement à ce que suggère le terme même d’idéophone et à l’usage qui peut en être fait dans la description d’autres langues, il s’agit bel et bien dans les langues subsahariennes d’un ensemble de mots qui constitue une catégorie au sens où ces mots (qu’il serait totalement faux de considérer comme des sortes d’interjections) participent à la construction de phrases avec une distribution particulière, dont les détails varient d’une langue à l’autre, mais qui les distingue de toutes les autres catégories lexicales. En particulier, la distribution des idéophones ne peut pas se confondre avec celle des mots comparables aux adverbes de manière des langues européennes dont il a été question ci-dessus.⁹ C’est au niveau des significations qu’on peut trouver une certaine affinité avec les adverbes de manière, à ceci près que les idéophones apportent une nuance d’expressivité dont sont par eux-mêmes dépourvus les adverbes de manière : selon les cas, ou bien (comme en bambara – ex. (10)) chaque idéophone se combine avec un verbe particulier (ou un ensemble limité de verbes de sens voisin) dont il précise la signification, ou bien (comme en wolof ou en tswana – ex. (11)) tous les idéophones se combinent à un même verbe signifiant par ailleurs *faire* ou *dire* pour donner l’équivalent d’un verbe, mais avec une nuance

⁹ cf. Creissels 2001, Dumestre 1998, Kulemeka 1996, Marivate 1985.

d'expressivité dans la présentation de l'événement ou de l'état auquel il est fait référence.¹⁰

(10) *bambara*¹¹

a. A y'a siri dew!
lui ACC.POS-lui attacher IDEO
'Il l'a attaché solidement'

b. A dè-sè-ra kolokoto!
lui échouer-ACC.POS IDEO
'Il a complètement échoué'

c. Ji wuli-la bagibagi!
eau bouillir-ACC.POS. IDEO
'L'au bout à gros bouillons'

(11) *tswana*¹²

a. O-ne a-tsaya mmidi a-o-re goro! fa fatshe
SC1-AUX SC1.CONS-prendre 3mais SC1.CONS-OC3-dire IDEO PREP par + terre
'Il prit le maïs et le versa par terre'
(litt. Il prit le maïs et lui dit *goro!* par terre)

b. Notshe ya-mo-re po! mo tsebeng
9abeille SC9.CONS-OC1-dire IDEO PREP 9oreille.LOC

¹⁰ D'une certaine façon, les constructions dans lesquelles entrent les idéophones peuvent ainsi être rapprochées selon les cas, soit de constructions 'à objet interne' (lorsqu'un idéophone n'est combinable qu'à un verbe lexical particulier ou à un groupe limité de verbes de sens voisin), soit à de constructions 'à verbe support' (lorsque tous les idéophones se combinent à un même verbe), avec toutefois une différence cruciale qui est que les idéophones n'ont rien par ailleurs qui évoque de près ou de loin un fonctionnement de type nominal, puisqu'en dehors des constructions en question, le seul emploi qu'ils puissent éventuellement avoir est celui de modifieur d'adjectif.

¹¹ ACC.POS = accompli positif, IDEO = idéophone.

¹² AUX = auxiliaire, CONS = consécutif, IDEO = idéophone, LOC = locatif, OCX = objet de classe X, PREP = préposition, SCX = sujet de classe X; dans la glose, un chiffre à l'initiale d'un nom indique la classe nominale à laquelle il appartient.

‘... et l’abeille le piqua à l’oreille’
(litt. ... et l’abeille lui dit *po!* à l’oreille)

3. Adjectifs et adverbes en tant que têtes de constituants

En grammaire générative, la question des catégories lexicales est étroitement liée à l’hypothèse X-barre. L’utilisation de la théorie X-barre a pris depuis une dizaine d’années (notamment dans le cadre minimaliste) des formes de plus en plus abstraites et par conséquent de plus en plus difficiles à confronter aux faits des langues, mais pour la discussion qui nous occupe ici, l’important est de rappeler la motivation empirique initiale de cette théorie, à savoir la possibilité de reconnaître des isomorphismes entre la structure de constituants ayant pour tête lexicale des mots de différentes catégories. Par exemple, Radford 1988 présente de façon détaillée – pp. 226-278 – une discussion aboutissant à la description de la structure des constituants syntaxiques au moyen de règles comportant exclusivement des variables de catégories ($X' \rightarrow (YP) X'$, $X' \rightarrow YP X'$, $X' \rightarrow X' YP$ et $X' \rightarrow X YP^*$), et il amorce la discussion en proposant de reconnaître la même structure interne aux constituants entre crochets dans les phrases anglaises reproduites ici en (12).

- (12) a. John is [_{NP} a *student* of physics]
b. She is [_{AP} very *proud* of her son]
c. She discovered it [_{ADVP} quite *independently* of me]
d. The thief fell [_{PP} right *out* of the window]
e. You must [_{VP} be *thinking* of her]

Dans les langues européennes, un certain nombre de détails peuvent prêter à discussion, mais il est indéniablement possible de reconnaître adjectifs et adverbes comme centres de groupes syntaxiques dont la structure interne se laisse comparer à

celle des groupes syntaxiques formés autour d'un nom ou d'un verbe. Pour les adjectifs, ceci vaut aussi bien pour les adjectifs en emploi prédicatif que pour les adjectifs en fonction de modificateurs d'un nom.

Pour les langues subsahariennes, il convient d'abord de considérer à part le cas de lexèmes qui sont typologiquement des LVA, mais qui dans la langue considérée ont un comportement prédicatif semblable ou identique à celui des verbes. Comme on peut s'y attendre, ces lexèmes en emploi prédicatif manifestent des possibilités d'expansion de même type que celles des verbes, et par le biais de la relativisation, ces mêmes expansions peuvent se retrouver lorsque le même lexème fonctionne comme modifieur de nom, mais il est clair que dans un tel cas, rien n'autorise à parler de groupe adjectival : on a tout simplement des groupes verbaux dont la tête appartient à une sous-classe de verbes qualificatifs.

Dans le cas maintenant de LVA auxquels le système de la langue ne donne pas la possibilité d'aligner leur comportement morphosyntaxique sur celui des verbes, on observe généralement dans les langues subsahariennes des possibilités d'expansion extrêmement réduites, qui généralement se limitent à la possibilité de combiner l'adjectif à un mot qui en intensifie la signification, que ce mot exprime de manière très générale l'intensité (comme par exemple en tswana *thata* 'très') ou qu'il s'agisse d'un idéophone qui ne se combine qu'avec un mot particulier ou un groupe limité de mots et qui apporte une nuance sémantique précise au mot dont il intensifie le sens.

Dans aucune des langues sur lesquelles j'ai eu l'occasion de travailler il n'existe la possibilité de catégories syntagmatiques (groupes nominaux ou groupes adpositionnels) en fonction de compléments d'adjectifs au sens strict du terme.¹³ Ceci tient au fait que l'extension des classes d'adjectifs est très variable d'une langue à l'autre, une constante dans les langues subsahariennes étant que les équivalents des adjectifs européens régissant des compléments sont généralement dans ces langues des lexèmes ayant le statut de verbe. Par exemple, le tswana a un verbe qu'on peut traduire par *se glorifier*, mais n'a pas l'équivalent exact de l'adjectif

¹³ Il s'agit malheureusement d'une information difficile à extraire de la plupart des grammaires descriptives, qui n'ont pas pour habitude de mentionner explicitement ce qui n'existe pas dans la langue décrite : ainsi, si dans une grammaire descriptive on ne trouve pas de trace d'un type donné de construction dans l'exposé ou dans les exemples illustratifs, on ne sait jamais trop si cela veut dire que cette construction n'existe pas, si son existence a échappé à l'auteur, ou s'il n'a pas jugé utile d'en parler, pour des raisons de cadre théorique ou bien parce qu'il ne la considérait pas comme faisant partie des choses essentielles auxquelles il avait décidé de se limiter.

français *fier*, et par exemple *un homme fier de ses enfants* se rend en tswana par une construction qui est littéralement quelque chose comme *un homme qui se glorifie de ses enfants*, où il n'est bien sûr pas question de reconnaître un groupe adjectival, et ceci est l'illustration d'une tendance très générale.

Quant aux expansions qu'on imaginerait a priori possibles avec les adjectifs en général, on a déjà évoqué ci-dessus (cf. note 7) l'absence dans les langues subsahariennes d'expansions de l'adjectif exprimant le comparatif de supériorité, et on a vu quelles sont les formulations courantes dans ces langues pour exprimer cette signification. Or on peut de manière générale faire des observations analogues pour les autres candidats possibles au statut d'expansions de l'adjectif. Par exemple, si on cherche l'équivalent bambara de phrases comme 'J'ai un chien aussi méchant que le tien', on obtiendra des formulations où ne figure aucune forme qu'on puisse reconnaître comme adjectivale, comme *I ka wulu ni ne ta ka kan juguya la*, littéralement 'Ton chien et le mien se valent en méchanceté'; pour 'Cherche un chien moins méchant que celui-ci', on obtiendra par exemple *Wulu nyini, min juguya tè nin ta bò*, littéralement 'Cherche un chien dont la méchanceté n'égale pas celle de celui-ci', et là encore, on fera des observations analogues en recherchant dans d'autres langues subsahariennes l'équivalent de phrases européennes comportant des groupes adjectivaux.

On ne s'étonnera pas d'avoir à faire exactement les mêmes constatations à propos des mots des langues subsahariennes qui par ailleurs peuvent être considérés comme l'analogue de nos adverbes de manière.

Quant aux idéophones, qui dans les langues subsahariennes assument un rôle en un certain sens comparable à celui des adverbes de manière, à la différence des adverbes ils constituent une classe numériquement très importante, mais en ce qui concerne leurs propriétés syntaxiques les choses sont encore plus nettes : il est tout simplement impossible de procéder à une quelconque expansion d'un idéophone utilisé pour modifier un adjectif ou un verbe.

4. Conclusion

De ce qui précède on peut conclure que les faits des langues subsahariennes vont généralement dans le sens d'une dissymétrie marquée entre les catégories lexicales,

et apportent ainsi des arguments en faveur d'une approche des catégories qui ne met pas adjectif et adverbe sur le même plan que nom et verbe.

En effet, les données des langues subsahariennes confirment que la distinction entre nom et verbe est la seule distinction catégorielle qui se laisse identifier sans problème dans une large majorité des langues, et elles montrent d'autre part que, indépendamment des choix théoriques que l'on peut faire sur la façon de présenter la relation entre catégories lexicales et catégories syntagmatiques, la relation entre les catégories lexicales nom et verbe et les catégories syntagmatiques constituant nominal et phrase ne présente pas dans ces langues de différence notable par rapport à ce que l'on a dans les langues européennes (et le fait de considérer le constituant nominal et la phrase comme la projection de catégories fonctionnelles ne modifie en rien cette conclusion).

Il n'en va pas de même pour adjectif et adverbe.

Pour l'adjectif, le problème n'est pas tellement au niveau de la délimitation de la catégorie, qui au niveau des langues subsahariennes reflète tout simplement ce que l'on peut observer au niveau des langues du monde. Il y a par contre un problème sérieux dans l'absence d'une catégorie syntagmatique analogue au groupe adjectival des langues européennes, avec comme conséquence l'impossibilité de généraliser à la catégorie adjectif les propriétés de projection des catégories lexicales sur les catégories syntagmatiques valables pour nom et verbe.

Pour l'adverbe, les choses sont encore plus problématiques, d'abord du fait de l'absence d'une catégorie productive d'adverbes de manière analysables comme variantes positionnelles des adjectifs, ensuite du fait de l'existence d'une catégorie lexicale idéophone dont le rôle dans la construction du sens rappelle par certains aspects celui des adverbes de manière mais qui syntaxiquement se caractérisent par l'impossibilité totale de prendre une quelconque expansion.

Références bibliographiques

Creissels, Denis. 1985. Les verbes statifs dans les parlers manding. *Mandenkan* 10. 1-32.

- Creissels, Denis. 2001. Setswana ideophones as uninflected predicative lexemes. F.K.Ehrard Voeltz & Christa Kilian-Hatz (eds): *Ideophones*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins. 75-86.
- Dixon, Robert. 1982. *Where have all the adjectives gone?* Berlin: Mouton.
- Dumestre, Gérard. 1998. Les idéophones : le cas du bambara. *Faits de langues* 11-12. 321-333.
- Kulemeka, Andrew Tilimbe. 1996. Determining the grammatical category of Chichewa ideophones. *Linguistic Analysis*, Vol. 26. 84-116.
- Launey, Michel. 1994. *Une grammaire omniprédicative, essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*. Paris: CNRS éditions.
- Lazard, Gilbert. 1999. La question de la distinction entre nom et verbe en perspective typologique. *Folia Linguistica* XXXIII/3-4. 389-418.
- Marivate, C.T.D. 1985. The ideophone as a syntactic category in the southern Bantu languages. *Studies in African Linguistics*, Supplement 9. 210-214.
- Radford, Andrew. 1988. *Transformational grammar, a first course*. Cambridge University Press.
- Radford, Andrew. 1997. *Syntactic theory and the structure of English*. Cambridge University Press.
- Vydrine, Valentin. 1990. Les adjectifs prédicatifs en bambara. *Mandenkan* 20. 47-89.